

Modèle de certificat d'urbanisme d'information (type CU a)

1/4

**Demande de
Certificat d'urbanisme**

C U

La présente demande a été reçue à la mairie

1 - Objet de la demande de certificat d'urbanisme

☒ a) Certificat d'urbanisme d'information
Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain

☐ b) Certificat d'urbanisme opérationnel
Indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée

2 - Identité du ou des demandeurs

Le demandeur sera le titulaire du certificat et destinataire de la décision

Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire

Vous êtes un particulier Madame ☐ Monsieur ☒

Nom : UNTEL Prénom : Jean

Vous êtes une personne morale

Dénomination : Raison sociale :
N° SIRET : Catégorie juridique :
Représentant de la personne morale : Madame ☐ Monsieur ☐
Nom : Prénom :

3 - Coordonnées du demandeur

* Adresse : Numéro : 00 Voie : Rue
Lieu-dit : Localité : COMMUNE
Code postal : 00000 BP : Cedex :
Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : Division territoriale :

☒ J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante :
J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

4 - Le terrain

*** Localisation du (ou des) terrain(s)**
Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.
Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire

Adresse du (ou des) terrain(s)
Numéro : 00 Voie : Rue
Lieu-dit : Localité : COMMUNE
Code postal : 00000 BP : Cedex :

Références cadastrales : section et numéro¹ (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer les premières ci-dessous et les suivantes sur une feuille séparée) : REF/SEC/N°

* Superficie du (ou des) terrain(s) (en m²) : 00000 m²

¹ En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

Informations générales

Qu'est-ce qu'un certificat d'urbanisme ?

Le certificat d'urbanisme consiste en un document administratif permettant de renseigner son demandeur de la situation juridique d'un terrain.

L'administration territorialement compétente (la commune, l'intercommunalité ou la Direction Départementale des Territoires) se prononce alors sur :

- **Les dispositions d'urbanisme applicables au terrain** : à quel règlement local obéit-il (*zone agricole, naturelle, urbaine, carte communale* ...) ?
- **Les limitations administratives au droit de propriété** : le terrain est-il soumis à des servitudes administratives (*plan d'exposition du bruit, plan de prévention des risques, monuments historiques* ...) ?
- **La liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain** : quelles sont les taxes applicables et leurs taux (*taxe d'aménagement* ...) ?

Quelle est la différence entre un certificat d'urbanisme d'information et un certificat d'urbanisme opérationnel ?

Le code de l'urbanisme prévoit deux types de certificats d'urbanisme :

1. Le certificat d'urbanisme *d'information* (ou simple) : le CU a)
2. Le certificat d'urbanisme *opérationnel* (ou pré-opérationnel) : le CU b)

Le certificat d'urbanisme d'information se limite à préciser la situation juridique du terrain.

Le certificat d'urbanisme opérationnel, en plus d'apporter ces renseignements, permet également d'informer son demandeur sur la faisabilité d'une opération de construction. Dans les deux cas, le certificat d'urbanisme a essentiellement valeur d'information : il informe de la situation actuelle du terrain et le cas échéant de la

faisabilité *a priori* d'un projet sans pour autant autoriser ou interdire quoi que ce soit.

Un certificat d'urbanisme peut-il être refusé ?

Le certificat d'urbanisme d'information ne peut pas être refusé ni accepté, dans la mesure où il se limite à informer de la situation juridique du terrain.

Le certificat d'urbanisme opérationnel peut en revanche être positif, ou négatif lorsqu'il laisse apparaître que l'opération projetée serait contraire aux règles d'urbanisme. Toutefois, le certificat d'urbanisme positif n'apporte aucune garantie d'obtention d'une autorisation de construire. À l'inverse, le certificat d'urbanisme négatif peut être suivi de cette obtention.

Il convient d'insister sur le fait qu'un certificat d'urbanisme ne consiste qu'en une demande d'information : **un certificat d'urbanisme n'est en aucun cas un accord à la construction !**

Un certificat d'urbanisme peut-il remplacer une autorisation de construire ?

Un certificat d'urbanisme, qu'il soit simple ou opérationnel, ne peut en aucune manière s'imposer à une autorisation de construire. Le certificat d'urbanisme opérationnel peut toutefois faire l'objet d'un recours en annulation, dans le délai de 2 mois à partir de sa notification.

Démarches

Dépôt et contenu du dossier de certificat d'urbanisme

Le dépôt du dossier s'effectue en mairie en 2 exemplaires pour le certificat d'information, ou 4 exemplaires pour le certificat d'urbanisme opérationnel.

Le certificat d'urbanisme d'information comporte :

- le formulaire CERFA ;
- ainsi qu'un plan de situation (CU 1).

Le certificat d'urbanisme opérationnel, en plus du formulaire CERFA et du plan de situation, intègre :

- une note descriptive (CU 2) décrivant la nature de l'opération ;
- ainsi qu'un plan du terrain (CU 3) s'il existe des constructions au moment du dépôt de la demande.

Il n'existe qu'un seul CERFA pour les deux types de certificats d'urbanisme. Le formulaire peut être téléchargé à cette adresse : <http://www.urbinfos.com/telecharger-formulaires.html#cu>

Examen de la demande

La demande est en principe examinée par la mairie ou l'intercommunalité.

Elle peut toutefois être instruite par la Direction Départementale des Territoires (DDT, ex-DDE), essentiellement, lorsque la commune n'est pas soumise à Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Délai d'instruction

Le délai d'instruction est de 1 mois pour le certificat d'urbanisme d'information ou 2 mois pour le certificat d'urbanisme opérationnel.

Le silence de l'administration à l'issue du délai d'instruction vaut certificat d'urbanisme tacite. Le certificat tacite a pour unique effet de « *cristalliser* » les dispositions d'urbanisme pendant sa période de validité.

Durée de validité

La durée de validité du certificat d'urbanisme est de 18 mois. Le délai peut être prorogé d'année en année, sur demande présentée 2 mois avant l'expiration du délai de validité, uniquement lorsque les dispositions d'urbanisme, les servitudes ou encore le régime des taxes n'ont pas évolué de manière favorable à son demandeur.

Effets du certificat d'urbanisme

Dès lors qu'une demande d'autorisation de construire est déposée pendant la période de validité du certificat d'urbanisme, alors les dispositions d'urbanisme, les servitudes administratives et le régime des taxes tels qu'ils existaient à la date du certificat ne peuvent pas être remis en cause.

Certificat d'urbanisme d'information

Type CU a)

Formulaire

Demande de Certificat d'urbanisme

1/4

cerfa
N° 13410*01

Informations relatives à l'opération de certification

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

C U _____ Année : _____ N° de dossier : _____

La présente demande a été reçue à la mairie le _____

Cachet de la mairie et signature du receveur

1 - Objet de la demande

☒ a) Certificat d'urbanisme d'information
Indique les dispositions d'urbanisme applicables au terrain

☐ b) Certificat d'urbanisme
Indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée

2 - Identité du ou des demandeurs

Le demandeur sera le ou les titulaires du certificat et de la décision administrative au droit de propriété et la liste des taxes et participations

Si le demandeur est une personne physique, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire.

Vous êtes un particulier : _____

Nom : UNTEL

Vous êtes une personne morale : _____

Dénomination : _____ Raison sociale : _____

N° SIRET : _____ Catégorie juridique : _____

Représentant de la personne morale : Madame ☐ Monsieur ☒ Prénom : Jean

Nom : _____

3 - Coordonnées du demandeur

* Adresse : Numéro : 00 Voie : Rue Localité : COMMUNE

Lieu-dit : _____ BP : _____ Cedex : _____

Code postal : 00000 Division territoriale : _____

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : _____

☐ J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : _____

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

4 - Le terrain

* Localisation du (ou des) terrain(s)
Indiquez les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire

Adresse du (ou des) terrain(s) : _____

Vu numéro : 00 Voie : Rue Localité : COMMUNE

Lieu-dit : _____ BP : _____ Cedex : _____

Code postal : 00000

Références cadastrales : section : _____ numéro* (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer les premières ci-dessous et ne sautez pas de parcelles) : REF/SEC/N°

* Superficie du (ou des) terrain(s) (en m²) : 00000 m²

1 En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

Certificat d'urbanisme d'information

- Type CU a) -

Document extrait du site : <http://www.urbinfos.com>

Article L410-1 du code de l'urbanisme :

Le certificat d'urbanisme, en fonction de la demande présentée :

a) Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables à un terrain.

The image shows a form titled 'Demande de Certificat d'urbanisme' (Request for Urban Certificate). It is a 'CU a' type, which is an information certificate. The form includes sections for: 1. 'Choix de la demande de certificat d'urbanisme' (Choice of urban certificate request), where 'CU a' is selected. 2. 'Intérêt de la demande' (Interest of the request), where 'Demande de certificat d'urbanisme' is selected. 3. 'Description du terrain' (Description of the plot), with fields for address, plot number, and location. 4. 'Le terrain' (The plot), with fields for plot number, location, and a checkbox for 'Demande de certificat d'urbanisme'. The form is in French and includes various administrative fields and checkboxes.

Le formulaire

Il existe deux types de certificats d'urbanisme :

- le certificat d'urbanisme d'information, type « CU a ». Le certificat d'urbanisme d'information permet à l'administration de renseigner de la situation juridique du terrain ainsi que sur le régime des taxes et participations d'urbanisme ;
- le certificat d'urbanisme opérationnel, type « CU b ». Ce certificat d'urbanisme permet en plus d'informer le pétitionnaire de la faisabilité d'un projet de construction.

Ce modèle aborde le certificat d'urbanisme d'information, type CU a.

Le formulaire peut être téléchargé à cette adresse : <http://www.urbinfos.com/telecharger-formulaires.html#cu>



Demande de Certificat d'urbanisme



N° 13410*01

* Informations nécessaires à l'instruction du certificat d'urbanisme

Vous pouvez utiliser ce formulaire pour :

- Connaître le droit de l'urbanisme applicable sur un terrain
- Savoir si l'opération que vous projetez est réalisable

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

C U Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le _____ Cachet de la mairie et signature du receveur

* 1 - Objet de la demande de certificat d'urbanisme

☒ a) Certificat d'urbanisme d'information

Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain

☐ b) Certificat d'urbanisme opérationnel

Indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée

* 2 - Identité du ou des demandeurs

Le demandeur sera le titulaire du certificat et destinataire de la décision

Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire.

Vous êtes un particulier

Madame ☐ Monsieur ☒

Nom : UNTEL

Prénom : Jean

Vous êtes une personne morale

Dénomination : _____ Raison sociale : _____

N° SIRET : _____ Catégorie juridique : _____

Représentant de la personne morale : Madame ☐ Monsieur ☐

Nom : _____ Prénom : _____

3 - Coordonnées du demandeur

* Adresse : Numéro : 00 Voie : Rue

Lieu-dit : _____ Localité : COMMUNE

Code postal : 00000 BP : _____ Cedex : _____

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

☐ J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : _____ @ _____

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

4 - Le terrain

* Localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire

Adresse du (ou des) terrain(s) :

Numéro : 00 Voie : Rue

Lieu-dit : _____ Localité : COMMUNE

Code postal : 00000 BP : _____ Cedex : _____

Références cadastrales : section et numéro¹ (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer les premières ci-dessous et les suivantes sur une feuille séparée) : REF/SEC/N°

* Superficie du (ou des) terrain(s) (en m²) : 00000 m²

¹ En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

*** 1 - Objet de la demande de certificat d'urbanisme**

☒ a) Certificat d'urbanisme d'information
Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain

☐ b) Certificat d'urbanisme opérationnel
Indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée

1- Objet de la demande

Il convient de cocher la case « a) Certificat d'urbanisme d'information » dès lors que la demande consiste en un CU d'information générale. Le délai d'instruction est alors de 1 mois.

2- Identité du demandeur

Le demandeur peut être une personne physique, ou une personne morale.

À savoir qu'il n'est pas obligatoire d'être le propriétaire du terrain pour effectuer une demande de certificat d'urbanisme.

Ligne « Vous êtes un particulier » : pour les personnes physiques

Il suffit simplement de renseigner le nom et le prénom.

Ligne « Vous êtes une personne morale » : pour les personnes morales

- Pour une **société commerciale**, notamment les SNC, SARL, SCA, SCCP, SAS : il faut indiquer le nom de la société dans la ligne "*dénomination*"

- Pour une **société civile**, telle que les **EARL**, SICA, GAEC, GFA : le nom de la société doit être inscrit dans le cadre "*raison sociale*".

SIRET et type de société

Le numéro de SIRET ainsi que le « type de société » peuvent être retrouvés sur le K-Bis, ou sur le site : www.societe.com

Représentant de la personne morale

Il s'agit de la personne qui représente la société, généralement le gérant. Il est nécessaire d'y inscrire le nom et le prénom.

*** 2 - Identité du ou des demandeurs**
Le demandeur sera le titulaire du certificat et destinataire de la décision
Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire.

Vous êtes un particulier Madame ☐ Monsieur ☒
Nom : UNTEL Prénom : Jean

Vous êtes une personne morale
Dénomination : Raison sociale :
N° SIRET : Catégorie juridique :
Représentant de la personne morale : Madame ☐ Monsieur ☐
Nom : Prénom :

*** Adresse :** Numéro : 00 Voie : Rue Localité : COMMUNE

Lieu-dit : Code postal : 00000 BP : Cedex :
 Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : Division territoriale :

☐ J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante :
 J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

*** Localisation du (ou des) terrain(s)**
 Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.
 Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s) :
 Numéro : 00 Voie : Rue Localité : COMMUNE

Lieu-dit : Code postal : 00000 BP : Cedex :
 Références cadastrales : section et numéro* (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer les premières ci-dessous et les suivantes sur une feuille séparée) : REF/SEC/N°

* Superficie du (ou des) terrain(s) (en m²) : 00000 m²

Retrouvez les références cadastrales et la superficie du terrain sur le site :

www.cadastre.gouv.fr



3 - Coordonnées du demandeur

Attention : il s'agit bien d'inscrire les coordonnées du demandeur, et non pas celles du terrain.

Il suffit de renseigner les coordonnées postales de la personne physique qui sera le bénéficiaire du certificat, ou celles de la personne morale (par exemple, l'adresse du siège de l'entreprise).

4- Le terrain

C'est dans ce cadre qu'il est possible d'inscrire l'adresse du terrain. À savoir que le terrain est composé de l'ensemble des parcelles d'un seul tenant et immédiatement voisines.

Références cadastrales et superficie du terrain :

Si vous n'en avez pas connaissance, vous retrouverez les références cadastrales sur le site : www.cadastre.gouv.fr Il suffit d'entrer l'adresse du terrain pour afficher l'extrait cadastral correspondant. De plus, **il est possible d'y obtenir la superficie du terrain**, comme cela est demandé dans le formulaire.

***5 - Cadre réservé à l'administration - Mairie -**

Articles L.111-4 et R.410-13 du code de l'urbanisme

État des équipements publics existants

Le terrain est-il déjà desservi ?

Équipements :

Voirie : Oui ☐ Non ☐Eau potable : Oui ☐ Non ☐Assainissement : Oui ☐ Non ☐Électricité : Oui ☐ Non ☐

Observations :

État des équipements publics prévu

La collectivité a-t-elle un projet de réalisation d'équipements publics desservant le terrain ?

Équipements		Par quel service ou concessionnaire?	Avant le
Voirie	Oui ☐ Non ☐		
Eau potable	Oui ☐ Non ☐		
Assainissement	Oui ☐ Non ☐		
Électricité	Oui ☐ Non ☐		

Observations :

***6 - Engagement du (ou des) demandeurs**

Je certifie exactes les informations mentionnées ci-dessus.

À COMMUNE

Le : DATE

Signature du (des) demandeur(s)

Votre demande doit être établie en deux exemplaires pour un certificat d'urbanisme d'information ou quatre exemplaires pour un certificat d'urbanisme opérationnel. Elle doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Si vous souhaitez vous opposer à ce que les informations nominatives comprises dans ce formulaire soient utilisées à des fins commerciales, cochez la case ci-contre : ☒

2 Indiquez la destination du ou des bâtiments projetés parmi les destinations suivantes : habitation, hébergement, bureaux, commerce, artisanat, industrie, exploitation agricole ou forestière, entrepôt, service public ou d'intérêt collectif.

3 La Surface Hors Œuvre Brute (SHOB) d'une construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau de la construction, calculée à partir du nu extérieur des murs de façade, y compris les combles et les sous-sols non aménageables, les balcons, les loggias, les toitures-terrasses accessibles. La Surface Hors Œuvre Nette (SHON) est obtenue après déduction de la surface des combles et sous-sols non aménageables, des surfaces non closes, des surfaces de stationnement, des surfaces des bâtiments agricoles, des serres de production (Article R. 112-2 du code de l'urbanisme).

5 - Cadre réservé à l'administration - mairie -
 Articles L.111-4 et R.410-13 du code de l'urbanisme

État des équipements publics existants
 Le terrain est-il déjà desservi ?

Équipements :		
Voirie :	Oui ☐	Non ☐
Eau potable :	Oui ☐	Non ☐
Assainissement :	Oui ☐	Non ☐
Électricité :	Oui ☐	Non ☐

Observations :

5- Cadre réservé à l'administration

Ce cadre ne doit pas être renseigné par le demandeur. Le cas échéant, il revient à la mairie de préciser sur le formulaire du certificat d'urbanisme si le terrain est enclavé ou non. Ce cadre lui permet également d'y faire part de ses observations.

6 - Engagement du (ou des) demandeurs

Je certifie exactes les informations mentionnées ci-dessus.

À COMMUNE

Le : DATE

Signature du (des) demandeur(s)

6- Engagement du demandeur

Il appartient au demandeur de s'engager sur l'exactitude des informations délivrées en apposant sa signature. Son absence peut facilement justifier l'envoi d'une notification pour pièce manquante.

Certificat d'urbanisme d'information

Type CU a)

Pièce à joindre

1/4

cerfa
N° 13410*01

**Demande de
Certificat d'urbanisme**

Informations nécessaires à l'élaboration du certificat d'urbanisme

Contre réservé à la mairie du lieu du projet

C U

La présente demande a été reçue à la mairie le : / /

1 - Objet de la demande de certificat d'urbanisme

a) Certificat d'urbanisme d'information

b) Certificat d'urbanisme opérationnel

2 - Identité du ou des demandeurs

Le demandeur sera tenu de fournir par chacun des demandeurs, indiqués leurs coordonnées sur la fiche complémentaire.

Vous êtes un particulier

Madame ☐ Monsieur ☒ Prénom : Jean

Num : UNTEL

Vous êtes une personne morale

Raison sociale : /

Dénomination : /

N° SIRET : /

Représentant de la personne morale : Madame ☐ Monsieur ☒ Prénom : /

Num : /

3 - Coordonnées du demandeur

* Adresse : Numéro : 00 Voie : Rue Localité : COMMUNE

Lieu-dit : /

Code postal : 00000 BP : / Cedex : /

Division territoriale : /

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : /

☐ J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : /

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

4 - Le terrain

* Localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations ci-dessous et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire

Adresse du (ou des) terrain(s) : /

Numéro : 00 Voie : Rue Localité : COMMUNE

Lieu-dit : /

Code postal : 00000 BP : / Cedex : /

Références cadastrales : section et numéro* (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer les parcelles ci-dessous et les suivantes sur une feuille séparée) : REF/SEC/N°

* Superficie du (ou des) terrain(s) (en m²) : 00000 m²

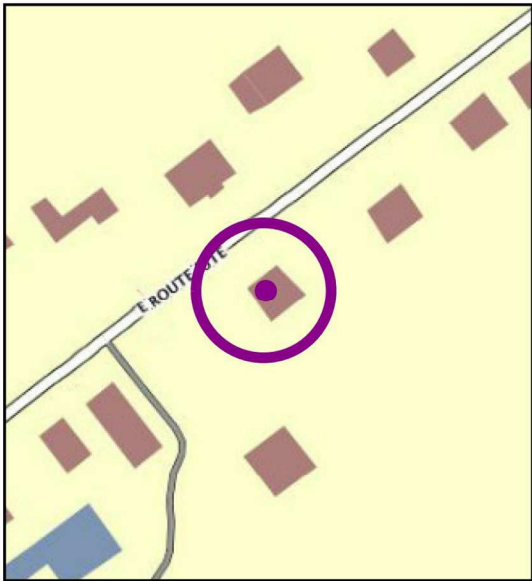
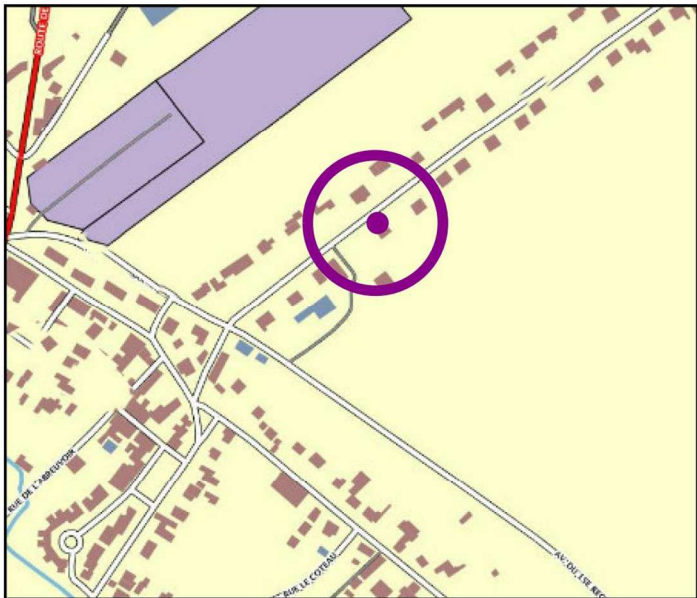
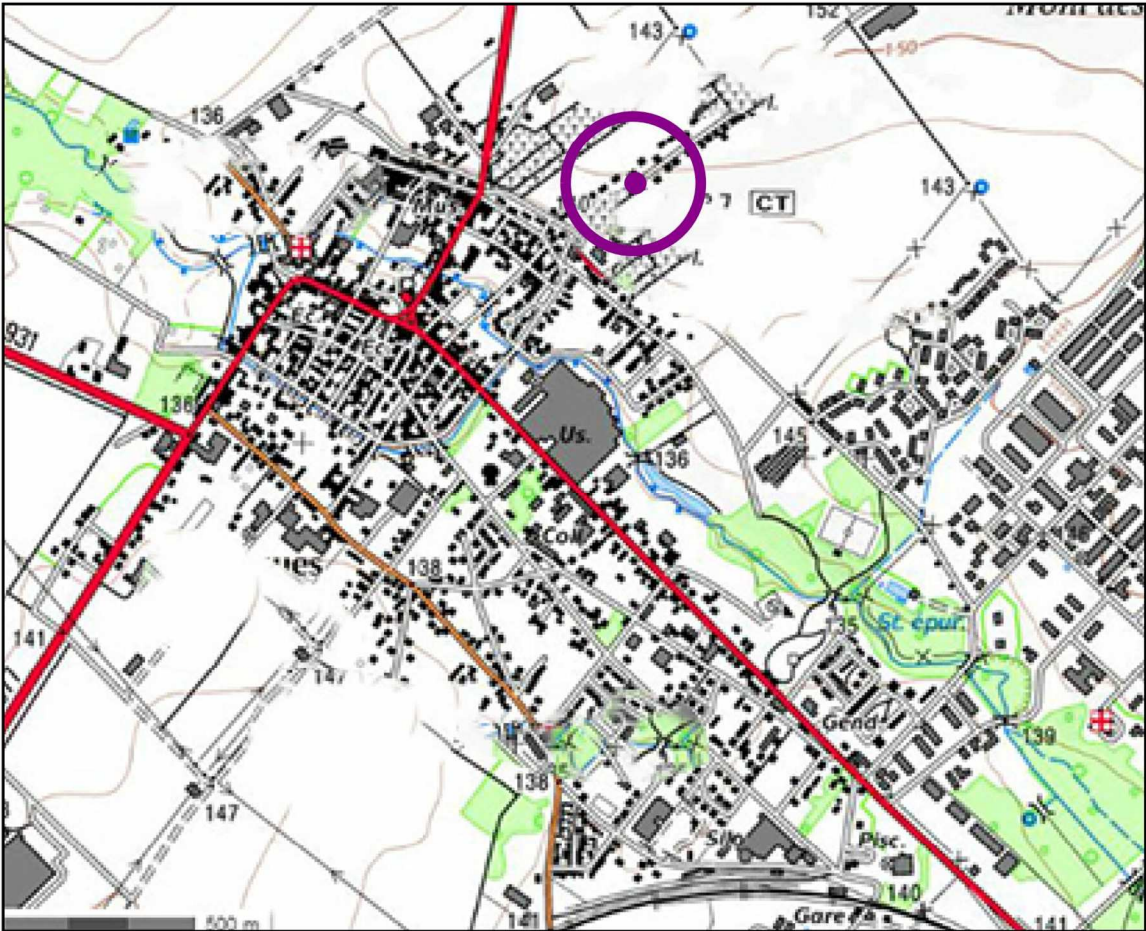
1 En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

Certificat d'urbanisme d'information

- Type CU a) -

Document extrait du site : <http://www.urbinfos.com>

Plan de situation

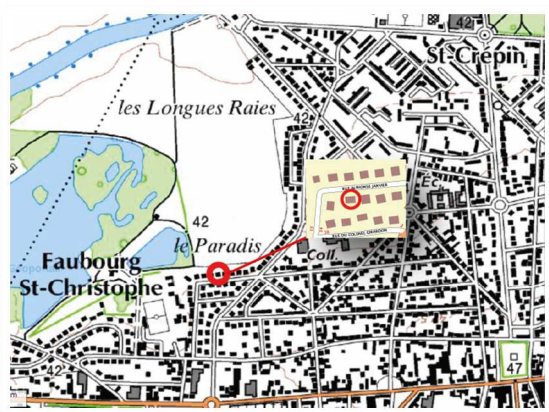


Le plan de situation doit permettre au service instructeur de repérer le terrain qui fait l'objet de la demande.

Vous pouvez imprimer un plan de situation par l'intermédiaire d'un site de cartographie en ligne, comme Geoportail : www.geoportail.gouv.fr/accueil Une simple carte issue de ce site sera très largement suffisante.

Pour améliorer la lisibilité du plan de situation, vous pouvez mettre le terrain en évidence en l'entourant directement sur la carte, ou comme ici, joindre deux cartes avec deux vues différentes :

- une vue lointaine représentant une partie de la commune ;
- une vue plus proche illustrant votre parcelle et quelques parcelles voisines.



Véranda, piscine, garage, maison, clôture, abri de jardin, extension ...

Retrouvez nos modèles complets en téléchargement !

Nos exemples complets comportent tous :

- a. Le formulaire prérempli et décrypté ;
- b. Une documentation illustrée ;
- c. Des commentaires pour réaliser ses propres plans ;
- d. Des astuces issues de la pratique professionnelle et administrative ;

Imprimables et à jour des récentes réformes (*RT 2012, décret extension, surfaces*), nos modèles complets vous permettront de réaliser votre propre dossier conformément aux attentes de l'administration !

Les exemples complets sont en téléchargement à cette adresse
(cliquez sur le lien) :

<http://www.urbinfos.com>



Modèle de certificat d'urbanisme

Type CU a) - Information

© Urbinfos.com, tous droits réservés - reproduction et rediffusion interdites